

MAIRIE D'AVRESSIEUX

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 19 mars 2018

(convocations du 12 mars 2018)

Absent : Néant

BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget primitif est voté pour les montants suivants :

- Dépenses de fonctionnement : 777 243.84 € (dont 119 600 € de prélèvement pour la section d'investissement)
- Recettes de fonctionnement : 777 243.84 €
- Dépenses et recettes d'investissement : 353 447.67 €

Les taux d'imposition communaux sont maintenus :

Taxe d'habitation : 8.69 %

Foncier non bâti : 10.52 %

Foncier bâti : 59.27 %

Dans ce budget, le conseil valide le reversement de la 2^e part de la taxe d'aménagement versée par la SAS pour le bâtiment Agrati à la communauté de communes Val Guiers, comme prévu par convention. Il acte également le reversement du solde de la subvention pour le plan numérique au Syndicat Scolaire des ARS qui a fait l'acquisition du matériel.

PROGRAMME DE VOIRIE

Le programme de voirie est arrêté comme suit :

- Déplacement du chemin du Chassenet : travaux prévus en 2017 et confiés à l'entreprise Gavend. Le poteau électrique étant maintenant déplacé, le chantier pourra débuter ce printemps.
- Réfection de la route du Châtelard (partie haute) : en attente de l'accord de subvention
- Réfection de la route de la Vernaz

D'autre part, le devis de l'entreprise Berland est accepté pour la reprise de la route de Sur les Vignes en demandant qu'un drain soit rajouté. Un estimatif sera demandé pour le déplacement de la croix des Moulins afin d'élargir le croisement, cette sortie sur la départementale étant dangereuse.

QUESTIONS DIVERSES

- Le conseil ne donne pas suite à la proposition de l'ONF pour l'application du régime forestier sur des parcelles communales et au devis d'entretien du périmètre de la forêt communale soumise.
- Le prochain conseil est fixé au lundi 16 avril en présence des deux conseillers départementaux.